



TERMES DE REFERENCE

POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) DIRECTEUR (DIRECTRICE) EXECUTIF(VE) DE L'OFFICE DU TOURISME DE SAINTE MARIE (OTSM)

1. Contexte général

L'Office du Tourisme de Sainte-Marie (OTSM) est une association à but non lucratif qui regroupe les opérateurs œuvrant dans le secteur du tourisme de l'île de Sainte Marie tels que les établissements d'hébergement et de restaurations, et les entreprises de voyages et de prestations touristiques.

L'OTSM a pour principaux objectifs (i) la promotion de la destination de l'île Sainte Marie, (ii) la mise en œuvre des mesures et des moyens pour la préservation des sites touristiques, (iii) la facilitation du dialogue public-privé auprès des pouvoirs publics de la région afin de défendre et de promouvoir les intérêts des opérateurs touristiques.

Les missions de l'OTSM comprennent essentiellement (i) l'accueil et l'information à vocation touristique vers le grand public et les professionnels du tourisme, (ii) le recueil, l'élaboration, la mise à jour et la publication des informations et documentations touristiques, (iii) la création, le développement et la promotion de produits touristiques.

Le Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC2) est une initiative du Gouvernement de Madagascar financée par la Banque Mondiale pour appuyer la mise en œuvre du Plan Emergence Madagascar. Le Projet vise à soutenir une croissance durable des secteurs de l'agribusiness et du tourisme.

Du fait de la COVID-19, le Projet PIC2 a été restructuré afin d'apporter des réponses immédiates à la crise. Une nouvelle composante d'activités dédiées à appuyer la mitigation des impacts et le plan de relance post COVID-19 - a été activée, en lien avec le Plan Multisectoriel d'Urgence du Gouvernement (PMDU). Ces appuis d'urgence consistent, entre autres, à appuyer les institutions publiques du tourisme - telles que les offices du tourisme au niveau national et régional – dans la gestion de la crise sanitaire COVID-19 et dans la relance du tourisme à Madagascar.

Afin d'assurer la gestion de toutes ces activités, l'Office du Tourisme de Sainte Maire, avec l'appui du Projet PIC2, recrute un(e) Directeur/Directrice Exécutif (ve).

2. Objectifs et étendue de la mission

Dans le cadre des activités courante de l'OTSM, la mission vise principalement à (i) exécuter et assurer le suivi de toutes les délibérations prises par le Conseil d'Administration de l'OTSM, (ii) planifier, organiser, diriger et s'assurer du bon fonctionnement de l'OTSM, (iii) réaliser et veiller à l'accomplissement des objectifs de l'OTSM, et (iv) contribuer aux mises en œuvre de programmes relatifs à la gestion de la crise sanitaire COVID-19 et de relance du tourisme de l'île de Sainte Marie.

A titre non exhaustif, les tâches et responsabilités assignées au (à la) Directeur (Directrice) Exécutif(ve) consisteront à :

Gestion de l'Association

 Assister à titre consultatif les réunions du Conseil d'Administration et du Bureau Permanent et à toute Assemblée Générale et assurer le secrétariat,

- Participer aux différentes réunions au niveau administratif et au niveau des institutions ou organismes publics ou privés,
- Elaborer le plan de travail annuel de l'OTSM et préparer le budget annuel relatif à ce plan,
- Rédiger les rapports de suivi de mise en œuvre de ce plan et rend compte au Conseil d'Administration,
- Assure le suivi de la situation de trésorerie, en particulier l'encaissement et les avoirs en banque,

Gestion de la crise sanitaire et dans la relance du tourisme

- Appui à la mise en œuvre du Programme de formation « protocole COVID-19 » du MTTM : constitution et mise à jour de bases de données touristiques, information et sensibilisation des opérateurs touristiques, organisation et suivi de formations/ mise en application, ...
- Contribution à la mise en œuvre des programmes d'atténuation et de relance du tourisme de l'île de Sainte Marie tel que le Programme Miatrika COVID et le Programme Mandrisika : constitution et mise à jour de bases de données des bénéficiaires, information et communication auprès des acteurs touristiques, organisation et suivi de formations, ...

Et toutes autres tâches en lien avec ses compétences en lien avec la mission qui pourraient lui être confiées par le Conseil d'Administration.

3. Organisation de la mission

- Le(La) Directeur (Directrice) exécutif(ve) interviendra à plein temps.
- II/ Elle sera sous la supervision directe du Président du Conseil d'Administration de l'OTSM.
- Il travaillera en étroite collaboration avec l'Assistant Technique tourisme du Projet PIC2 à Sainte Marie,
- Le poste est basé à Sainte Marie pour une durée de 12 mois.
- La mission est prévue démarrer courant Juillet 2021 pour une durée de douze (12) mois renouvelable avec une évaluation à la fin des 3 premiers mois pour valider la continuation de la mission.

4. Livrables

L'Assistant(e) technique fournira à l'OTSM et au Projet PIC2 :

- Des rapports mensuels de réalisation du Mois M(i) et de prévision d'activités du Mois M(i+1), incluant également l'évolution des données sur les arrivées touristiques et la situation des établissements touristiques,
- Rapports narratifs trimestriels incluant les planifications, les réalisations, les contraintes et les propositions de solution,
- Un rapport de fin de mandat retraçant et capitalisant les principaux résultats obtenus et les recommandations.

5. Qualifications et profil requis

Le(la) Candidat(e) doit avoir les profils de qualifications suivants :

- Niveau Bac+3 exigé en gestion, économie ou hôtellerie,
- Expérience avérée dans un poste à responsabilité, de préférence dans le secteur tourisme
- Avoir des bases solides en gestion administrative, ressources humaines, communication, comptabilité, outils informatiques et gestion de projets,
- Avoir la capacité d'animation et fédérer un réseau de membres,
- Avoir la capacité de travail en autonomie et prise d'initiatives
- Avoir la capacité d'accueil et de communication avec les différents acteurs du tourisme (autorités, touristes, opérateurs, ...) en malgache, français et anglais